

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

OBJET
de la délibération:

**Attributions de
subventions
exceptionnelles aux
associations**

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

Présents à la séance :

20

Suffrages exprimés :

28

Le Conseil a été
convoqué le :
6 septembre 2024

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 16 septembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : TREIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE
(13 septembre 2024)

Le Conseil Municipal s'est réuni le treize septembre deux mille vingt-quatre à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, RENAUD Sylvain, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, ISABELLON Anne, VOISIN Laurent, MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick.

Etaient excusés : CASTEIL Katia est excusée et donne pouvoir à ROBIN Christine, BERNARDET Pailine est excusée et donne pouvoir à BUHOT Patrick, CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à DUVERNAY Florian, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à CHEVALIER Virginie, ROSSIGNOL Michel est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, BEAUDET Adrien est excusé et donne pouvoir à MONTEIX Anne, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à LOPEZ Patrick.

Absent : GARLET Teddy.

Rapporteur : Jean-Paul Basset

EXPOSE

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, il sera proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement et exceptionnelles à certaines associations. Sont concernées :

Subventions exceptionnelles :

- **ACTEM** pour la location des petites salles de la Verchère à l'occasion d'une conférence sur l'âge d'or des Guinguettes le 28 mai 2024. Il est proposé un montant de 96€ ;
- **CHARNAY LOISIRS** pour la location de la petite salle Ballard à l'occasion d'un pot des animateurs le 18 juin 2024. Il est proposé un montant de 192 € ; pour la location de la salle Ballard le 21 juin 2024 à l'occasion d'un pique-nique pour ses adhérents. Il est proposé un montant de 192€ ;
- **CHARNAY CYCLO** pour la location de la petite salle Verchère à l'occasion de l'organisation d'une randonnée le 25 août 2024. Il est proposé un montant de 307 € ;

Subvention de fonctionnement :

- **MACON VELO EN VILLE** a effectué une demande d'un montant de 2 000 €. Il est proposé un montant de 1 000 € pour sa participation active dans le projet Moby et le fonctionnement du vélobus.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les dossiers de subventions déposées par les associations ;

VU l'avis favorable à l'unanimité des commissions réunies du 5 septembre 2024 ;

Le rapporteur entendu,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**

Après interventions de P. LOPEZ et le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

